

BULLETIN MUNICIPAL



N° 22- Janvier 2023



SAINT-PANCRACE - LES BOTTIÈRES

Le mot du maire

Je suis très heureux à travers notre bulletin municipal de pouvoir adresser à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023 qui, je l'espère répondra à toutes vos attentes.

N'oublions pas ceux qui sont partis et ceux qui sont dans la peine.

Souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre commune.

Les nombreux projets pour les prochaines années témoignent du dynamisme et de l'ambition de notre conseil municipal à faire évoluer notre territoire.

Associés à l'enthousiasme et à l'énergie de nos employés communaux, à la participation active de nos concitoyens, nous pouvons j'en suis convaincu, réaliser de belles choses pour notre commune.

Bonne et heureuse année 2023

Le Maire,

Roger Blanc-Coquand

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Comptes administratifs	3
Enfouissement des réseaux	4
Abri bus	4
Garage communal au chef-lieu	5
Lampadaires solaires aux Bottières .	5
Auvant garage	6
Voûte du four	6
Glissière bois au Tovex	7
Emploi jeune	7
Navettes	8
Corvée annuelle	9
Cérémonie du 11 novembre.....	9
Repas des Anciens	10
Fête des Mères	10
Fête de gypse.....	11
Concert Eglise	12
Panneau d'information	12
Etat civil	13
Infos pratiques	14

IMPRIMERIE
SALOMON
L'impression sans limite

- DES CRÉATIONS SUR MESURE À VOTRE IMAGE
- SUR TOUS SUPPORTS
- PETITE & GRANDE QUANTITÉ

imprimerie.fr

✉ info@imprimerie.fr 📞 04 79 64 00 62

📍 26, rue Antoine de Saint Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la publication, photos et rédaction :
équipe Municipale de Saint-Pancrace

Création & Impression : Imprimerie SALOMON - 04 79 64 00 62
SAVOIE - FRANCE - (26535-0123) - Imprimé à 200 exemplaires

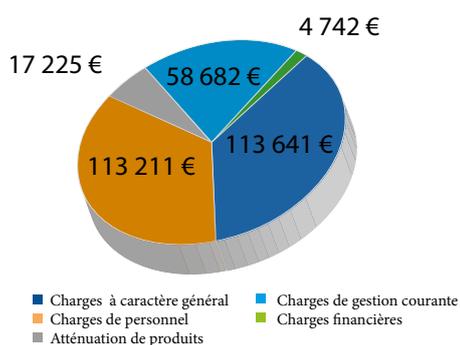
Comptes administratifs 2022

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes du budget 2022 de la commune, scindé en deux sections : fonctionnement et investissement.

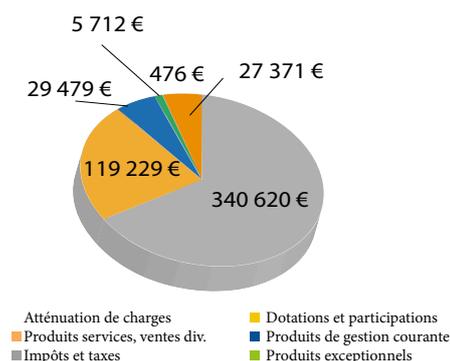
Pour faciliter la lecture, une présentation plus visuelle, en « camembert », en a été faite. Dans la section d'investissement, on peut noter le décalage (habituel) entre paiement des travaux et recettes (subventions notifiées mais non encore reçues).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	113 641 €	Atténuation de charges	476 €
Charges de personnel	113 211 €	Produits services, ventes div.	27 371 €
Atténuation de produits	17 225 €	Impôts et taxes	340 620 €
Charges de gestion courante	58 682 €	Dotations et participations	119 229 €
Charges financières	4 742 €	Produits de gestion courante	29 479 €
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	5 712 €
TOTAL	307 501 €		522 887 €
Balance	215 386 €		

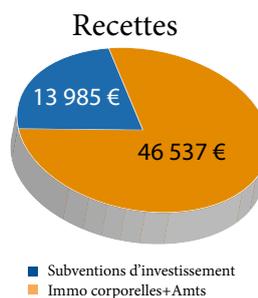
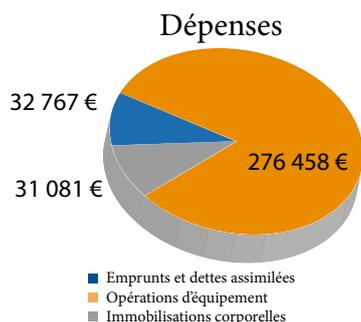
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Emprunts et dettes assimilées	32 767 €	Subventions d'investissement	13 985 €
Opérations d'équipement	276 458 €	Immo Corporelles + Amts	46 537 €
Immobilisations corporelles	31 081 €		
TOTAL	340 306 €		60 522 €



Enfouissement des réseaux

Engagés en 2019, les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides sont terminés. L'amélioration visuelle est notable et la fiabilité de nos réseaux devrait être largement améliorée.

A noter qu'un collecteur des eaux pluviales a été installé en parallèle de ces travaux avec un regard de raccordement en bordure de chaque parcelle afin de permettre aux propriétaires de venir y raccorder leurs eaux de toitures.



Abri bus

La région Auvergne-Rhône-Alpes, porteuse de la compétence Mobilité, nous a fait bénéficier de la fourniture et la pose d'un abri bus à l'arrêt du car scolaire du chef-lieu. L'emplacement a été difficile à trouver du fait des dimensions de l'équipement proposé et de la nécessité de respecter les normes d'encombrement, d'accès et réglementaires vis-à-vis des personnes à mobilité réduite. La commune s'est chargée de la réalisation de la dalle béton et du raccordement de l'enrobé. Un autre projet d'installation d'un abri au Chosalet est en cours de réflexion, se heurtant aussi aux normes à respecter.



Garage communal au chef-lieu

Afin d'améliorer les conditions de travail de notre employé, le conseil municipal a décidé la construction d'un vestiaire avec sanitaires, accolé au bâtiment actuel.

Pour optimiser l'espace, un mur en enrochement bétonné érigé en limite de propriété a permis de gagner une quarantaine de m² facilitant l'accès et le stationnement des véhicules.

Le tout s'est terminé par un enrobé sur la plateforme et la pose d'une barrière de protection en bois, ce qui a participé à l'amélioration visuelle de l'ensemble.



Lampadaires solaires aux Bottières

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux, la décision d'installer un dispositif d'éclairage public, route de Crêt Chanlon a été prise. L'alimentation électrique des candélabres n'ayant pas été prévue à la création du lotissement, la solution retenue afin de minimiser les coûts et la gêne aux riverains s'est portée vers des lampadaires solaires pour lesquels une demande de subvention a été faite auprès du SDES (Syndicat Départemental de l'Energie de la Savoie), qui a répondu favorablement. L'installation de l'ensemble a été réalisée par notre employé communal, qui, une fois de plus, nous a montré toutes ses compétences dans divers domaines.



Auvent garage Communal des Bottières

Dans le même état d'esprit d'amélioration des conditions de travail de notre employé communal, la mise en place d'un auvent protégeant les portes d'entrée des garages a été réalisée. Permis de construire accordé et consultation des entreprises terminée, nous avons-nous-même assuré l'ensemble des prestations de génie civil ainsi qu'une partie du montage de l'ensemble.

La surface protégée ainsi des intempéries permet d'effectuer des opérations de maintenance de nos véhicules, impossibles à réaliser à l'intérieur du fait de l'étroitesse des locaux.



Voute du Four

S'il y a bien un endroit où les habitants de la commune se retrouvent de temps en temps pour passer un moment convivial c'est bien le four communal...

C'est au nombre de quatre que ces fours sont répartis sur la commune.

Bien que régulièrement entretenu, celui du chef-lieu voyait sa voute s'affaiblir petit à petit...

Une remise en état par l'entreprise Valenzano a été réalisée juste avant l'été, la période où il est le plus utilisé.

Et c'est après quelques semaines de séchage que le comité des fêtes a de nouveau pétri, façonné, boulé et enfourné ses pains pour la fête du gypse qui a eu lieu au mois de juillet. Comme à l'habitude cette journée « boulangère » s'est très bien déroulée avec une belle fournée suivie du verre de l'amitié...



Glissière bois au Tovex

Le virage du Tovex sur la route Pierre Paraz se trouve orienté au nord et souvent verglacé en hiver, la neige ayant du mal à fondre. Pour protéger les usagers, cette courbe a été sécurisée, à l'automne 2022, par la pose d'une glissière bois à l'identique du même lacet en contre bas.



Emploi Jeunes

Pour la troisième année consécutive la commune de Saint Pancrace a proposé des emplois aux jeunes de 16 à 18 ans.

Ce ne sont pas moins de 4 candidats qui ont répondu « présent » et sous la direction de Denis Valet, notre employé communal, ont réalisé divers travaux d'entretien, de voirie, d'espaces verts, de petite maçonnerie, de peinture etc...

Nous les remercions chaleureusement et renouvelerons ce dispositif l'été prochain.

Navettes

L'offre de transport mise en place par la commune de Saint Pancrace et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, correspond à la ligne régulière Saint-Jean-de-Maurienne / Les Bottières ainsi qu'au service ski-bus Les Bottières / La Toussuire.

Un aller - retour supplémentaire a été ajouté à la ligne régulière le samedi midi. Cet ajout répond à la demande formulée par les hébergeurs des Bottières. Il sera entièrement financé par La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes.

Les navettes circulent tous les jours du 17/12/22 au 07/01/23 et du 04/02/23 au 18/03/23 avec :

- 1 arrêt au Chosalet
- 1 à l'arrêt de bus de St Pancrace
- 1 arrêt au four
- 1 arrêt sur le front de neige

Et du dimanche au vendredi, possibilité de correspondance avec le ski bus pour La Toussuire.

Une bonne alternative à la voiture pour monter skier ou se balader !



S31 bis Saint Jean de Maurienne - Les Bottières

La Région et la CCMA vous transportent Du 17/12/2022 au 07/01/2023 inclus et du 04/02/2023 au 18/03/2023 inclus

S31bis - Saint Jean de Maurienne → Les Bottières

08:00	08:05	08:08	08:11	08:16	08:20	08:26	08:30	08:33	du dimanche au vendredi
08:16	08:18	08:21	08:26	08:31	08:42	08:46	-	-	Samedi - Pas de correspondance TOUSSUIRE
12:18	12:18	12:20	12:25	12:29	12:40	12:42	-	-	Samedi - Pas de correspondance TOUSSUIRE
-	16:23	-	-	-	16:43	16:44	-	-	Samedi - Service direct S31bis sans correspondance TOUSSUIRE

S31bis - Les Bottières → Saint Jean de Maurienne

08:45	08:45	-	-	-	09:26	-	-	-	Samedi - Service direct S31bis sans correspondance TOUSSUIRE
13:06	13:01	13:16	13:18	13:22	13:29	13:27	-	-	Samedi - Pas de correspondance TOUSSUIRE
16:54	16:56	17:05	17:12	17:16	17:18	17:22	-	-	Samedi - Pas de correspondance TOUSSUIRE
17:32	17:28	17:26	17:40	17:40	17:47	17:36	17:55	-	du dimanche au vendredi

Tarifs

Tranche	Adulte (à bord)	En ligne
08:00 à 08:30	12,00 €	10,00 €
08:30 à 17:00	8,00 €	6,00 €
17:00 à 18:00	10,00 €	8,00 €
18:00 à 19:00	12,00 €	10,00 €
19:00 à 20:00	10,00 €	8,00 €
20:00 à 21:00	12,00 €	10,00 €

CONDITIONS D'ACCÈS LIGNE S31bis

Des horaires sont annoncés dans le tableau des places disponibles. Service payant entre St Jean de Maurienne et Les Bottières. POSSIBLE À ANTI-CIPER VOTRE MONET DE BIJOUX. L'HORAIRE D'ARRIVÉE EST DONNÉ À TITRE INDICATIF ET PEUT ÊTRE MODIFIÉ LES JOURS DE FORT TRAFIC OU AVEC DE MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Reservations horaires et techniques : 04 79 83 24 10

SKIBUS Les Bottières - La Toussuire

GRATUIT Du 18/12/2022 au 06/01/2023 inclus et du 05/02/2023 au 17/03/2023 inclus

Les Bottières → La Toussuire

LES BOTTIERES Four	LES BOTTIERES Front de neige	LA TOUSSUIRE Front de neige	LA TOUSSUIRE Four	CONDITION DE CIRCULATION
08:30	08:31	08:48	08:48	du dimanche au vendredi
09:30	09:31	09:48	09:48	du dimanche au vendredi
10:30	10:31	10:48	10:48	du dimanche au vendredi
12:00	12:01	12:18	12:18	du dimanche au vendredi
14:30	14:31	14:48	14:48	du dimanche au vendredi
15:30	15:31	15:48	15:48	du dimanche au vendredi
16:40	16:41	16:58	16:58	du dimanche au vendredi

La Toussuire → Les Bottières

LA TOUSSUIRE Front de neige	LA TOUSSUIRE Four	LES BOTTIERES Front de neige	LES BOTTIERES Four	CONDITION DE CIRCULATION
08:50	08:52	09:09	09:12	du dimanche au vendredi
09:50	09:52	10:09	10:12	du dimanche au vendredi
10:50	10:52	11:09	11:12	du dimanche au vendredi
12:20	12:22	12:39	12:42	du dimanche au vendredi
14:50	14:52	15:09	15:12	du dimanche au vendredi
15:50	15:52	16:09	16:12	du dimanche au vendredi
17:30	17:32	17:49	17:52	du dimanche au vendredi

CONDITIONS D'ACCÈS SKIBUS LES BOTTIERES ↔ LA TOUSSUIRE

Accès Ski-bus Les Bottières ↔ La Toussuire GRATUIT. CES HORAIRES SONT ACCESSIBLES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. L'HORAIRE D'ARRIVÉE EST DONNÉ À TITRE INDICATIF ET PEUT ÊTRE MODIFIÉ LES JOURS DE FORT TRAFIC OU AVEC DE MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Reservations horaires et techniques : 04 79 83 24 10

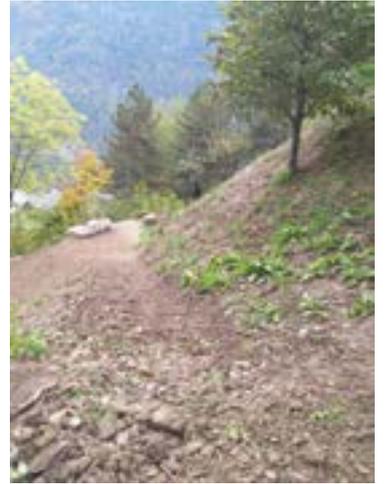
Corvée annuelle

Le samedi 8 octobre dès 8h00, les Saint Patins étaient présents sur la place de la mairie. Ce matin-là il était convenu de procéder à l'élagage du chemin pour la réfection de l'accès aux parcelles sous l'Eglise et au rétablissement du chemin des Oulles au nord de la propriété de M. et Mme Joël Truchet.

Chacun avec ses outils, pioches, râteaux, tronçonneuses, s'est affairé

à rendre les chemins plus ouverts et à rétablir la continuité du chemin des Oulles avec traverses et rondins.

Cette matinée s'est achevée autour d'une petite collation, nous remercions tous les participants. Une nouvelle « corvée » sera bien sûr prévue en 2023.



11 Novembre

C'est autour du monument aux morts de notre commune, qui à l'occasion a fait peau neuve, qu'une émouvante cérémonie a commémoré le 11 novembre.

En présence d'une soixantaine d'habitants Mr le Maire et son conseil ont fait lecture du message solennel et ont honoré par un dépôt de gerbe les victimes de la première guerre mondiale.

Les noms de chaque combattant de Saint-Pancrace tombé pour la France et mort au champ d'honneur ont été lus. S'en sont suivis une minute de silence et le chant de la Marseillaise repris par toute l'assistance.

La Cérémonie clôturée, le verre de l'amitié a été partagé par tous, à la salle communale.



Repas des anciens

Cette année, la municipalité a préféré offrir un repas convivial aux aînés de la commune. Quelques 50 personnes se sont réunies autour de la table le vendredi 9 décembre à la salle polyvalente du village pour déguster le repas de Noël préparé et servi par Thomasson traiteur. Très bonne ambiance avec l'accordéoniste Claude : rire, joie et danse appréciés par tous les membres présents à cette journée et ils sont tous d'accord pour recommencer les années suivantes.



Fête des mères



Joie, convivialité et ambiance chaleureuse étaient de mise sur la place du Souvenir Français où tout le monde a pu prendre le verre de l'amitié.

C'est sous un soleil radieux à la fin mai, qu'une soixantaine de personnes s'était réunie pour célébrer la fête des mamans de la commune. Le maire et le premier adjoint ont offert une rose à chacune. Ce petit geste inattendu a été fort apprécié.



Après le remplacement des pots de fleurs communaux sur Saint Pancrace et les Bottières par des gabions, c'est au tour du hameau des Colonnes d'être embelli. La réalisation a été faite par Denis.

Fête du Gypse

En initiant cette manifestation autour du Gypse en 2021, il nous paraissait important de montrer qu'à partir d'un produit brut tel un morceau de caillou issu de notre terroir, un peu d'imagination, la motivation d'une association, le dévouement de bénévoles, le soutien d'une équipe municipale, de la fondation Placoplâtre, des carrières de Gypse, et des partenaires locaux... nous pouvions rassembler notre commune, notre territoire, notre population, nos touristes sur un week-end artistique, animé, convivial et festif dans le respect du terroir.

Notre souhait est de faire grandir cette manifestation, en y associant les richesses locales de notre région, nos artisans, nos élus, notre population pour que ce rendez-vous annuel devienne apprécié de tous.

Pour cette deuxième édition, nous avons invité 4 artistes italiens, qui ont travaillé 6 jours consécutifs sous le soleil des Bottières, sur des thèmes bien différents, pour nous dévoiler le dimanche, 4 magnifiques œuvres !

Nous avons sollicité Maxime pour qu'une de ces œuvres en Gypse mette à l'honneur le musée Opinel, richesse de notre territoire. Maxime a accueilli notre projet et nous a guidés pour que cette œuvre se réalise.

Celle-ci a été sculptée par Michele, artiste Italien.

Aujourd'hui le comité des fêtes de St Pancrace est heureux de faire don de cette œuvre au musée Opinel.

Lors de nos réunions il nous paraissait évident de mettre à l'honneur les carrières de Gypse et la fondation Placoplâtre, en leur proposant une sculpture et de leur faire choisir un thème. Anthony Aubert a permis à ses employés de carrière de participer, ce qui met en lumière une belle ouverture d'esprit.

Celle-ci est l'œuvre de Beatrix, jeune artiste italienne.

Le comité des fêtes de St Pancrace est heureux de faire don de cette œuvre aux carrières de Gypse.



Mr le Maire Roger Blanc Coquant avait émis le souhait d'agrémenter la salle de conseil municipal d'une Marianne.

C'est chose faite !

Celle-ci a été sculptée par David, jeune sculpteur italien.

Le comité des fêtes est heureux de faire don de cette œuvre à la municipalité de Saint Pancrace.

La 4ème et dernière sculpture représente des marmottes dans leur environnement. Elle a été réalisée par Maija, artiste italienne, et est positionnée sur la route de Bois Bozon au niveau du point de vue sur les carrières de Gypse et la vallée.

Cet endroit est agrémenté de panneaux explicatifs sur l'histoire du Gypse en Maurienne, ainsi que la biodiversité du site. La mairie a mis en place une table de pique-nique afin que les promeneurs, les cyclistes, les touristes puissent profiter de cette vue panoramique de la vallée aux Aiguilles d Arves...



Concert Eglise

Le 22 mai 2022, le comité des fêtes de Saint-Pancrace, organise pour la 1^{ère} fois un concert Gospel en sa charmante Eglise de village.

L'association de Delphine Mailland et sa chorale, Les Voix De La Terre, venue de la région de Marseille ont enchanté la cinquantaine de personnes présentes.



Le 14 juin 2022, L'école de musique EEA Maurienne (établissement d'enseignement artistique de Maurienne) dirigée par Gabriel Jehan, a donné un concert trompettes et cors à l'Église de Saint-Pancrace.

La totalité des entrées au chapeau a été reversée à l'association des parents de l'EEA afin de financer du matériel nécessaire aux élèves. Ce concert a rassemblé une soixantaine de personnes.



Lors de ces 2 animations à l'Eglise de Saint-Pancrace, le comité des fêtes a mis en place une buvette, ainsi que la vente de bugnes et

Hot-Dog à la sortie, ce qui a permis d'échanger avec les participants et visiteurs.

Les membres du comité des fêtes ont déjà prévu de programmer d'autres animations pour faire vivre notre Église en 2023 ...

An advertisement for HYGIPROP cleaning products and equipment. The top part features the company logo, which includes a stylized yellow bird and the text 'HYGIPROP' and 'PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE'. To the right, there are logos for 'LE DÉPÔT CHARENTAIS' and 'LAXEL'. Below the logo, a box contains the opening hours: 'HORAIRES D'OUVERTURE du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00'. The bottom part of the ad shows a photograph of the company's building, which is a two-story structure with a blue and white facade. In the foreground, there are two vacuum cleaners: a pink one and a red one with the brand name 'Numatic' visible. At the bottom, the address 'RUE DE L'ARTISAN - 73500 VILLARGONDAN' is listed, along with contact information: 'Tel. 04 79 59 54 24 - Fax 04 79 59 59 14 - www.hygiprop.com - contact@hygiprop.com'.

Panneau d'informations et tables de pique-nique au lac du Lou



Etat Civil

Ils sont nés en 2022...

Le 31 janvier 2022
Marius Adraouamine, fils
de Adraouamine Mehdi
et Parra Sandrine

Le 23 avril 2022
Ellie Zacharias, fille de
Zacharias Florian et
Duportal Marie-Sarah

Le 31 mai 2022
Eden Milliex, fils de Milliex
Mathieu et Denis Elodie



Ils se sont dit oui...

Mariage
Le 20 août 2022
Golosetti Kevin et Valet
Emilie

PACS
Le 1 septembre 2022
Basset Caryl et Roussey
Peggy



Ils nous ont quittés...

Le 20 mai 2022
Taravel épouse Truchet
Louise Juliette

Le 1 septembre 2022
Estienne Laurent Antoine



Secrétariat de Mairie :

Ouverture : mardi et jeudi de 15h à 18h

Tel : 04.7.9.64.41.19

Email : info@mairie-saint-pancrace73.fr

Site : www.mairie-saint-pancrace73.fr



Pour limiter les nuisances sonores liées à l'utilisation d'appareils à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...), nous vous demandons de respecter les plages horaires autorisées, qui sont les suivantes :

Les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.



Nous vous rappelons que la divagation des animaux est interdite.

Afin de faciliter le déneigement sur notre territoire, par Denis, notre employé communal, nous invitons les habitants à ne pas stationner sur la voie publique et à élaguer leurs arbres ou arbustes.



Stockage et traitement des déchets verts.

La plate-forme est située dans le prolongement de la rue de Mollard Ancy.

Elle est ouverte du 1er avril au 31 octobre. Il est demandé aux usagers de se faire connaître au préalable en appelant le secrétariat de mairie (04 79 64 41 19), ou en adressant un mail (info@mairie-saint-pancrace73.fr). L'accès sera ouvert, en fonction des demandes reçues, un mercredi sur 2 entre 16h et 19h.



Nous tenons à remercier tous les annonceurs qui ont participé à la publication de ce bulletin.

CARROSSERIE VIOLA SARS
REPARATION ET PEINTURE
VEHICULES TOUTES MARQUES ET 4X4
- AGRÉE NOMBREUSES ASSURANCES
- REMPLACEMENT PARE-BRISE ET VITRAGES
- RENOVATION PHARES
- PRET DE VEHICULES
- EXPERTISES A DISTANCE
04 79 64 06 06 - Fax 04 79 59 87 37
245, rue des Chaudannes
73300 St JEAN DE MAURIENNE

C2M
Christian MARMOËX
06 72 27 89 79
CARRON - 73300 Saint Jean de Maurienne
www.c2m-maisonbois.com
info@c2m-maisonbois.com
KLM ARALIC
• Couverture
• Gouttière
• Bardage
• Terrasse
• Aménagement Intérieur / Extérieur

JANVIER

1 D Jour de l'An	
2 L Epiphanie	
3 M Geneviève	
4 M Odilon	01
5 J Edouard	
6 V Méline	
7 S Raymond	0
8 D Lucien	
9 L Alix	
10 M Guillaume	
11 M Pauline	02
12 J Tatiana	
13 V Yvette	
14 S Nina	
15 D Rémi	
16 L Marcel	
17 M Roseline	
18 M Prisca	03
19 J Marius	
20 V Sébastien	
21 S Agnès	
22 D Vincent	
23 L Barnard	
24 M Fr. de Sales	
25 M Conv. S. Paul	04
26 J Paule	
27 V Angèle	
28 S Th. d'Aquin	
29 D Gildas	
30 L Martine	05
31 M Marcelle	

FÉVRIER

1 M Ella	
2 J Présentation	
3 V Blaise	
4 S Véronique	
5 D Agathe	0
6 L Gaston	
7 M Eugénie	
8 M Jacqueline	06
9 J Apolline	
10 V Arnaud	
11 S N.-D. Lourdes	
12 D Félix	
13 L Béatrice	
14 M Valentin	
15 M Claude	07
16 J Julienne	
17 V Alexis	
18 S Bernadette	
19 D Gabin	
20 L Aimée	
21 M Damien	
22 M Isabelle	08
23 J Lazare	
24 V Modeste	
25 S Roméo	
26 D Nestor	
27 L Honorine	
28 M Romain	09

MARS

1 M Aubin	
2 J Charles le B.	
3 V Guérolé	
4 S Casimir	
5 D Olive	
6 L Colette	
7 M Félicité	0
8 M Jean de Dieu	10
9 J Françoise	
10 V Vivien	
11 S Rosine	
12 D Justine	
13 L Rodrigue	
14 M Mathilde	
15 M Louise	11
16 J Bénédicte	
17 V Patrice	
18 S Cyrille	
19 D Joseph	
20 L Herbert	
21 M Clémence	
22 M Léa	12
23 J Victorien	
24 V Cath. de Suède	
25 S Annonciation	
26 D Larissa	
27 L Habib	
28 M Gontran	
29 M Gwladys	13
30 J Amédée	
31 V Benjamin	

AVRIL

1 S Hugues	
2 D Sandrine	
3 L Richard	
4 M Isidore	14
5 M Irène	
6 J Marcellin	0
7 V J.-B. de la S.	
8 S Julie	
9 D Pâques	
10 L Lundi de Pâques	
11 M Stanislas	
12 M Jules	15
13 J Ida	
14 V Maxime	
15 S Patern	
16 D Benoît-Joseph	
17 L Anicet	
18 M Parfait	16
19 M Emma	
20 J Odette	
21 V Anselme	
22 S Alexandre	
23 D Georges	
24 L Fidèle	
25 M Marc	17
26 M Alida	
27 J Zita	
28 V Valérie	
29 S Cath. de St.	
30 D Robert	

MAI

1 L Fête du Travail	
2 M Boris	
3 M Phil., Jacq.	18
4 J Sylvain	
5 V Judith	0
6 S Prudence	
7 D Gisèle	
8 L Victoire 1945	
9 M Pacôme	
10 M Solange	19
11 J Estelle	
12 V Achille	
13 S Rolande	
14 D Mathias	
15 L Denise	
16 M Honoré	
17 M Pascal	20
18 J Ascension	
19 V Yves	
20 S Bernardin	
21 D Constantin	
22 L Emile	
23 M Didier	
24 M Donatien	21
25 J Sophie	
26 V Bérenger	
27 S Augustin	
28 D Pentecôte	
29 L Lundi de Pentecôte	
30 M Ferdinand	
31 M Visitation	22

JUIN

1 J Justin	
2 V Blandine	
3 S Kévin	
4 D Fête des Mères	0
5 L Igor	
6 M Norbert	
7 M Gilbert	23
8 J Médard	
9 V Diane	
10 S Landry	
11 D Barnabé	
12 L Guy	
13 M Antoine de P.	
14 M Elisée	24
15 J Germaine	
16 V J.F. Régis	
17 S Hervé	
18 D Fête des Pères	
19 L Romuald	
20 M Silvère	
21 M Rodolphe	25
22 J Alban	
23 V Audrey	
24 S Jean-Baptiste	
25 D Prosper	
26 L Anthelme	
27 M Fernand	
28 M Irénée	26
29 J Pierre-Paul	
30 V Martial	

Les dates des vacances scolaires sont conformes à l'arrêté ministériel du 7 juillet 2021 fixant le calendrier scolaire de l'année 2022-2023. Les informations et dates sont données à titre indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité de l'éditeur / imprimeur.

● Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 ● Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rouen, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg
 ● Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JUILLET

1 S Thierry	
2 D Martinien	
3 L Thomas	0
4 M Florent	
5 M Antoine	27
6 J Mariette	
7 V Raoul	
8 S Thibault	
9 D Amandine	
10 L Ulrich	
11 M Benoît	28
12 M Olivier	
13 J Henri, Joël	
14 V Fête Nationale	
15 S Donald	
16 D ND Mt Carmel	
17 L Charlotte	
18 M Frédéric	
19 M Arsène	29
20 J Marina	
21 V Victor	
22 S Marie-Mad.	
23 D Brigitte	
24 L Christine	
25 M Jacques	
26 M Anne, Joach.	30
27 J Nathalie	
28 V Samson	
29 S Marthe	
30 D Juliette	
31 L Ignace de L.	

AOÛT

1 M Alphonse	0
2 M Julien-Eym.	31
3 J Lydie	
4 V Jean-Marie, Vianney	
5 S Abel	
6 D Transfiguration	
7 L Gaétan	
8 M Dominique	
9 M Amour	32
10 J Laurent	
11 V Claire	
12 S Clarisse	
13 D Hippolyte	
14 L Evrard	
15 M Assomption	
16 M Armel	
17 J Hyacinthe	33
18 V Hélène	
19 S Jean-Eudes	
20 D Bernard	
21 L Christophe	
22 M Fabrice	
23 M Rose de L.	34
24 J Barthélemy	
25 V Louis	
26 S Natacha	
27 D Monique	
28 L Augustin	
29 M Sabine	
30 M Fiacre	35
31 J Aristide	0

SEPTEMBRE

1 V Gilles	
2 S Ingrid	
3 D Grégoire	
4 L Rosalie	
5 M Raïssa	36
6 M Bertrand	
7 J Reine	
8 V Nativité N.-D.	
9 S Alain	
10 D Inès	
11 L Adelphe	
12 M Apollinaire	37
13 M Aimé	
14 J La Croix	
15 V Roland	
16 S Edith	
17 D Renaud	
18 L Nadège	
19 M Émilie	
20 M Davy	38
21 J Matthieu	
22 V Maurice	
23 S Constant	
24 D Thècle	
25 L Hermann	
26 M Côme, Damien	
27 M Vinc. de P.	39
28 J Venceslas	
29 V Michel	0
30 S Jérôme	

OCTOBRE

1 D Thér. de l'E.	
2 L Léger	
3 M Gérard	
4 M Fr. d'Assise	40
5 J Fleur	
6 V Bruno	
7 S Serge	
8 D Pélagie	
9 L Denis	
10 M Ghislain	
11 M Firmin	41
12 J Wilfried	
13 V Gérard	
14 S Juste	
15 D Thér. d'Avila	
16 L Edwige	
17 M Baudoin	
18 M Luc	42
19 J René	
20 V Adeline	
21 S Céline	
22 D Elodie	
23 L Jean de C.	
24 M Florentin	
25 M Crépin	43
26 J Dimitri	
27 V Emeline	
28 S Jude	0
29 D Narcisse	
30 L Bienvenue	
31 M Quentin	44

NOVEMBRE

1 M Toussaint	
2 J Défun	
3 V Hubert	
4 S Charles	
5 D Sylvie	
6 L Bertille	
7 M Carine	
8 M Geoffroy	45
9 J Théodore	
10 V Léon	
11 S Armistice 1918	
12 D Christian	
13 L Brice	
14 M Sidoine	
15 M Albert	46
16 J Marguerite	
17 V Elisabeth	
18 S Aude	
19 D Tanguy	
20 L Edmond	
21 M Prés. Marie	
22 M Cécile	47
23 J Clément	
24 V Flora	
25 S Catherine	
26 D Delphine	
27 L Sévrin	0
28 M Jacq. de la M.	
29 M Saturnin	
30 J André	48

DÉCEMBRE

1 V Avent, Florence	
2 S Viviane	
3 D François-Xavier	
4 L Barbara	
5 M Gérard	
6 M Nicolas	49
7 J Ambroise	
8 V Imm. Conception	
9 S Pierre Fourier	
10 D Romaric	
11 L Daniel	
12 M Jeanne F.C.	
13 M Lucie	
14 J Odile	50
15 V Ninon	
16 S Alice	
17 D Gaël	
18 L Gatién	
19 M Urbain	
20 M Théophile	51
21 J Pierre Can.	
22 V Fr.-Xavière	
23 S Armand	
24 D Adèle	
25 L Noël	
26 M Etienne	
27 M Jean	0
28 J Innocents	52
29 V David	
30 S Roger	
31 D Sylvestre	



www.mairie-saint-pancrace73.fr

CRÉATION&IMPRESSION : IMPRIMERIE SALOMON® SAVOIE | 26535-0123 | Ne pas jeter sur la voie publique.